



# Règlement sportif SAISON 2022 - 2023

## Avant-propos

Si nos rencontres se veulent de loisir et d'animation à destination d'un public novice. Ce sont tout de même des épreuves sportives où l'enjeu peut être source de nombreuses émotions. Des valeurs telles que la courtoisie et la citoyenneté (fairplay, respect de l'adversaire, de l'arbitre, des organisateurs...) doivent y jouer un rôle éducatif considérable.

Tout accompagnant, qu'il soit enseignant, parent, visiteur, est donc invité à respecter les quelques règles ci-dessous. En cas de non-respect de ces règles, les personnes incriminées seront averties (carton jaune) puis sanctionnées en cas de récidives par un carton noir. Il leur sera alors demandé de quitter la salle sans possibilité de retour.

# TOUS CITOYENS DU SPORT !

**ACCOMPAGNATEURS, ENSEIGNANTS, PARENTS,**

**L'ENSEIGNANT ET LES ACCOMPAGNATEURS N'ONT PAS LE DROIT DE PRODIGER DES CONSEILS TECHNIQUES ET D'ENCOURAGER PENDANT LE MATCH, SAUF PENDANT LES PAUSES.**

**SEUL L'ENSEIGNANT EST AUTORISÉ À ALLER EN BOUT DE PISTE.**

**RESTEZ POSITIF, MÊME APRÈS UNE DÉFAITE.**

**SOYEZ À L'ÉCOUTE DE VOTRE ENFANT ET LAISSEZ-LE S'EXPRIMER.**

**DÉVELOPPEZ L'AUTONOMIE DE VOTRE ENFANT.**

**L'ENSEIGNANT ET LES ACCOMPAGNATEURS RESPECTENT LES DÉCISIONS DE L'ARBITRE.**

**LES SPECTATEURS SONT TENUS DE RESPECTER LE BON ORDRE DES ÉPREUVES. SOUTENEZ, SANS JAMAIS INTERVENIR DANS LES MATCHS.**

**LES TIREURS PRENNENT L'ENGAGEMENT DE RESPECTER LE RÈGLEMENT ET LES DÉCISIONS DES OFFICIELS.**

**FAVORISEZ L'EFFORT ET LE TRAVAIL PLUTÔT QUE LES RÉSULTATS.**

**1 2** PÉNÉTRER DANS LA ZONE DE PISTE SANS AUTORISATION DE L'ARBITRE.

**1 2** ACTE VIOLENT, DANGEREUX OU VINDICATIF.

**1 2** PERSONNE TROUBLANT L'ORDRE HORS DE LA PISTE.

**1 2** RÉCLAMATIONS INJUSTIFIÉES, REFUS D'OBÉISSANCE.

**1 2** TIREUR TROUBLANT L'ORDRE SUR LA PISTE.

**1** FAUTE CONTRE L'ESPRIT SPORTIF, REFUS DE SALLUER OU BRUTALITÉ INTENTIONNELLE.

ILLUSTRATIONS ET MISE EN PAGE : @DANIK ILLUSTRATEUR

Fédération Française d'Épée  
Comité de la Région Hauts-de-France  
ESCRIME HAUTS-DE-FRANCE  
Région Hauts-de-France  
AGENCE NATIONALE DU SPORT

Le règlement sportif départemental est destiné à renseigner et à accompagner les clubs d'escrime du département du Nord dans l'organisation des manifestations et des animations proposées par l'Association des clubs d'escrime du Nord. La période de mise en application est portée sur une saison sportive soit pour le présent document de septembre 2022 à juillet 2023. En cas de non indication d'un élément dans ce règlement, il conviendra de suivre ce que le règlement fédéral préconise.

### **Soutien aux clubs organisateurs**

Le Comité Départemental octroiera aux clubs organisateurs 100 euros par package à condition de respecter le Règlement Sportif et d'une bonne organisation événementielle. Il prendra également en charge les indemnités d'arbitrage du club organisateur selon les détails ci-après. L'indemnité maximale étant de 45 €.

Arbitre en Formation Territoriale ou blason vert	20 €
Arbitre Territorial. et en Formation Régionale	30 €
Arbitre Régional	45 €

Le référent arbitrage sera indemnisé à hauteur de 70 euros par l'ACEN59 dès réception de son compte rendu signé par lui-même et l'organisateur.

La restauration des arbitres et du référent est à charge du club organisateur (à minima 2 sandwiches et boisson).

### **Feuilles de route**

Les feuilles de route des rencontres départementales Nord seront transmises par l'organisateur à l'ACEN 59 sur la boîte mail suivante **escrimenord@gmail.com** au moins 4 semaines avant la compétition. Une fois validées, elles seront mises à disposition sur l'extranet, diffusées sur les différents réseaux et par mail, à tous les clubs affiliés et limitrophes.

Au plus tard, le LUNDI suivant l'épreuve, l'organisateur doit envoyer les résultats de la rencontre à l'ACEN 59 au format PDF.

Pour les rencontres individuelles : le résultat de la rencontre et la liste des arbitres.

Pour les rencontres par équipes : idem ainsi que la composition des équipes.

### **Engagements**

La procédure d'engagement des tireurs pour les rencontres s'effectue par l'extranet et/ou par mail au club organisateur. La date de clôture des inscriptions aux rencontres départementales est fixée au Mercredi 23h59 précédant la compétition.

En cas d'absence non signalées de tireurs engagés, les responsables du club concerné devront s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents. Si tous les tireurs d'un même club engagés sont

absents, le droit pour ce club de participer à la prochaine rencontre est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au club organisateur.

### **Matériel**

L'organisation se doit d'avoir :

Un nombre de pistes suffisant (selon le nombre de poules) et aux dimensions conformes à la catégorie en vigueur pour les rencontres individuelles et par équipes. (Possibilité de louer des pistes au Comité Régional HDF)

Un appareillage en parfait état de marche et aux normes en vigueur.

Un pointage permettant des inscriptions fluides.

2 points d'affichages distincts et si possible une appli de communication.

Un podium (Possibilité de demander un prêt de podium par équipe à l'ACEN59)

### **Le directoire technique**

Le Directoire Technique (DT) est, obligatoirement, composé de 3 personnes :

Un représentant de l'ACEN 59 ou du club organisateur.

Un enseignant du club organisateur.

Un référent arbitrage validé par l'ACEN59 notamment en cas d'arbitre en évaluation territoriale.

La liste du DT est annoncée et affichée avant le début de la rencontre.

Les membres du Directoire Technique doivent être présents tout au long de la rencontre.

### **La gestion informatique**

La gestion informatique de la compétition est à la charge de l'organisateur. Il est recommandé tant que possible que les locaux soient isolés de la salle et du plateau.

Sont recommandés les logiciels BellePoule, Engarde et Fencing Fox.

Les formules annoncées dans le règlement sont à appliquer obligatoirement. Si des changements doivent intervenir, cela se fera après avoir pris l'avis de l'enseignant du club organisateur faisant partie du DT, le vendredi soir au maximum ou du DT le jour même, si cela ne pouvait être anticipé.

Lors des organisations de rencontres, il est rappelé d'annoncer et d'afficher : la composition du directoire technique (cf. ci-dessus), la liste des tireurs présents par arme et par catégorie, la formule de chaque épreuve, les poules et tableaux vierges, puis complétés le classement général.

### **La couverture médicale**

La présence d'un médecin est préconisée tout au long de la compétition.

# Formules des compétitions

1. Les rencontres sont en OPEN c'est-à-dire aux tireurs possédant une licence valide (FFE ou autres pays) et ne disposant pas de classement national. Seuls les tireurs issus d'un club d'escrime du Nord (59) pourront accéder au championnat départemental.
2. Toutes les formules annoncées dans ce règlement seront appliquées par les organisateurs. Si une adaptation devait être apportée, elle serait annoncée et affichée.
3. En cas d'annulation d'une ou plusieurs rencontres -en cas de force majeure- et sans possibilité de pourvoir à leur réorganisation, le classement départemental final se fera sur les épreuves effectuées.
4. Il est possible de présenter des équipes interclubs lors des rencontres par équipe. L'objectif est de faire participer un maximum de tireurs à l'épreuve. L'équipe ainsi organisée portera le nom du département (ex team nord 1, team nord 2...). Il s'agira exclusivement d'arrangements entre les clubs.

## Programme sportif

### **Plateau Eveil Escrime pour les jeunes jusqu'à M7.**

2 rencontres sous forme de plateaux avec une durée de pratique allant de 2 à 3 heures.

Les plateaux devront comporter au moins une partie motricité et une partie opposition escrime.

Chaque jeune pratiquant devra venir avec un ensemble kit « 1eres touches » (masque et veste) fourni par son club pour prétendre à participer.

Engagement : 5 euros

A l'issue, chaque participant sera récompensé d'une médaille ou d'un diplôme.

## Catégorie M9

2 rencontres individuelles mixte

1 rencontre par équipe mixte (2 ou 3)

1 championnat départemental pour chaque arme.

<u>Lame</u>	<u>Poignée</u>	<u>Piste</u>	<u>Arme élec.</u>	<u>Armes</u>	<u>Normes</u>
0	Au choix	10 m	Oui	Epée Fleuret Sabre	Tenue 350N Sous Cuirasse 350N

Niveau d'arbitrage minimum : blason vert ou arbitre départemental. 1 arbitre pour 4 tireurs, 1 arbitre par équipe

Droit d'engagement : 8 € par rencontre individuelle, 15 € par rencontre par équipe

A l'issue, chaque participant sera récompensé. Les 4 premiers par un lot d'un montant supérieur.

### **Formules des rencontres pour épée et sabre :**

Pour moins de 8 tireurs, 1 tour de poule unique sera effectuée, les pistes seront dédoublées et les assauts se feront en 4 touches. Il y aura ensuite un nouveau tour mais il y aura cette fois 2 poules et les matchs se feront en 6 touches.

Pour 8 à 12 tireurs, Les poules iront de 4 à 7 tireurs. Il y aura ensuite un tableau où toutes les places seront tirées à partir du tableau de 8. Pour les places de classement entre les 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> places, une poule en 6 touches sera effectuée.

Pour 12 à 16 tireurs, Des poules seront effectuées suivi d'un tableau avec toutes les places de tirées.

Pour 16 à 23 tireurs, Poules suivies d'un tableau toutes places tirées à partir du tableau de 16. Pour ce qui est de la 17<sup>e</sup> place à la 23<sup>e</sup> place, des poules en 6 touches seront faites.

A partir de 24 tireurs, Des poules en 4 touches seront effectuées (sauf s'il s'agit d'une poule de classement final) suivi d'un tableau en 6 touches avec toutes les places tirées.

### **Formule des rencontres pour fleuret :**

2 tours de poules suivies d'un tableau. Le 2<sup>e</sup> tour de poule sera fait avec le classement du 1<sup>er</sup> tour.

### **Formule des rencontres pour les équipes :**

Si équipe de 2 alors changement à 6 touches.

Si équipe de 3 alors changement à 4 touches et 8 touches.

## Catégorie : M11

2 rencontres individuelles H & F (si moins de 8 participantes fille alors compétition mixte)

1 par équipe mixte (2 ou 3)

1 championnat départemental par armes

<u>Lame</u>	<u>Poignée</u>	<u>Piste</u>	<u>Arme élec.</u>	<u>Armes</u>	<u>Normes</u>
0 ou 2	Au choix	10 m	Oui	Epée Fleuret Sabre	Tenue 350N Sous Cuirasse 350N

Niveau d'arbitrage minimum : blason vert ou arbitre départemental. 1 arbitre pour 4 tireurs, 1 arbitre par équipe

Droit d'engagement : 8 € par rencontre individuelle, 15 € par rencontre par équipe (2 à 3)

A l'issue, chaque participant sera récompensé. Les 4 premiers par un lot d'un montant supérieur.

### **Formules des rencontres pour épée et sabre :**

Pour moins de 8 tireurs, 1 tour de poule unique sera effectuée, les pistes seront dédoublées et les assauts se feront en 4 touches. Il y aura ensuite un nouveau tour mais il y aura cette fois 2 poules et les matchs se feront en 6 touches.

Pour 8 à 12 tireurs, Les poules iront de 4 à 7 tireurs. Il y aura ensuite un tableau où toutes les places seront tirées à partir du tableau de 8. Pour les places de classement entre les 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> places, une poule en 6 touches sera effectuée.

Pour 12 à 16 tireurs, Des poules seront effectuées suivi d'un tableau avec toutes les places de tirées.

Pour 16 à 23 tireurs, Poules suivies d'un tableau toutes places tirées à partir du tableau de 16. Pour ce qui est de la 17<sup>e</sup> place à la 23<sup>e</sup> place, des poules en 6 touches seront faites.

A partir de 24 tireurs, Des poules en 4 touches seront effectuées (sauf s'il s'agit d'une poule de classement final) suivi d'un tableau en 6 touches avec toutes les places tirées.

### **Formules des rencontres pour fleuret :**

2 tours de poules suivies d'un tableau. Le 2<sup>e</sup> tour de poule sera fait avec le classement du 1<sup>er</sup> tour.

### **Formule des rencontres pour les équipes :**

Si équipe de 2 alors changement à 6 touches.

Si équipe de 3 alors changement à 4 touches et 8 touches.

## Catégorie : M13

2 rencontres individuelles H&F

1 rencontre par équipe (2 ou 3)

1 championnat départemental par armes

<u>Lame</u>	<u>Poignée</u>	<u>Piste</u>	<u>Arme élec.</u>	<u>Armes</u>	<u>Normes</u>
2	Au choix	10 m 14 m (sabre)	Oui	Epée Fleuret Sabre	Tenue 350N Sous Cuirasse 850N

Niveau d'arbitrage minimum : blason vert ou arbitre départemental. 1 arbitre pour 4 tireurs, 1 arbitre par équipe

Droit d'engagement : 8 € par rencontre individuelle, 15 € par rencontre par équipe (2 à 3)

A l'issue, chaque participant sera récompensé. Les 4 premiers par un lot d'un montant supérieur.

### **Formules des rencontres épée et fleuret :**

Les matchs de poule se feront en 4 touches tandis que les tableaux/poules de classements finales seront en 8 touches.

### **Formules des rencontres pour sabre :**

Les matchs de poules seront en 5 touches et les matchs de tableaux en 10.

### **Formule des rencontres pour les équipes :**

Si équipe de 2 alors changement à 6 touches.

Si équipe de 3 alors changement à 4 touches et 8 touches.



## Catégorie M20/Seniors/Vétérans

2 rencontres individuelles H&F

1 rencontre par équipe mixte (3 ou 4 dont une femme)

1 championnat départemental par armes

<u>Lame</u>	<u>Poignée</u>	<u>Piste</u>	<u>Arme élec.</u>	<u>Armes</u>	<u>Normes</u>
5	Au choix	14 m	Oui	Epée Fleuret Sabre	Tenue 350N Sous Cuirasse 800N Protège poitrine

Niveau d'arbitrage minimum : auto arbitrage

Droit d'engagement : 8 € par rencontre individuelle, 15 € par rencontre par équipe

A l'issue, les 4 premiers seront récompensés.

L'organisateur pourra ajouter à l'épreuve un moment de convivialité festif.

### **Formules des rencontres épée et fleuret :**

Les matchs de poules se feront en 5 touches et les matchs de tableaux en 10.

## Championnat

Les vainqueurs de chaque rencontre individuelle s'assurent d'office une place pour le championnat. Auxquels s'ajoutent les 8 premiers du classement général.

**Vous désirez des précisions sur le Règlement Sportif ?**

### Contacts

Maitre Sébastien Congos 06 22 30 01 29